



OUI
à une formation d'anglais
certifiée avec le CPF !



EN SAVOIR PLUS

Refinancement

Ce que rembourser veut dire pour l'État

Les dettes de la France sont remboursées en réempruntant, mais à condition de continuer à inspirer confiance



©Freepik



Mécomptes publics, François Ecalle

Les questions posées dans les sondages sur le remboursement de la dette publique et les réponses recueillies font craindre une mauvaise compréhension de ce que veut dire en pratique le remboursement de la dette.

Beaucoup de Français semblent croire que pour rembourser les 2 380 Mds€ de dette publique (montant à la fin de 2019), l'État devra prendre 2 380 Mds€ dans leur poche, ou dans celle de leurs enfants, en augmentant les impôts ou en réduisant ses dépenses. Si

c'était le cas, ils n'auraient pas tort de considérer que c'est impossible et qu'il faut annuler au moins une partie de cette dette.

Mais les dettes de la France, et de bien d'autres pays développés, ne sont pas remboursées en prélevant dans la poche des contribuables. Elles sont remboursées en réempruntant le même montant, parfois aux mêmes créanciers.

Les conditions de la confiance

Les dettes de l'État doivent être remboursées, car sinon il ne trouverait plus personne pour financer l'écart entre ses dépenses et ses recettes annuelles, mais il n'est pas nécessaire de ruiner les Français. Il faut pouvoir continuer à les rembourser en réempruntant.

Pour cela, il faut que les créanciers de l'État soient sûrs d'être remboursés, soit parce que ce mode de remboursement continuera indéfiniment, soit parce que l'État dégagera des excédents, éventuellement en relevant modérément les impôts ou en réduisant ses dépenses. Or ils risquent d'avoir des doutes sur la capacité de l'État à réemprunter indéfiniment ou à dégager des excédents si sa dette augmente systématiquement plus vite que le PIB. Celui-ci est en effet une mesure approximative de l'assiette sur laquelle sont prélevés les impôts, qui constituent l'assurance ultime des créanciers de l'État.

“Les créanciers de l'État risquent d'avoir des doutes sur la capacité de l'État à réemprunter indéfiniment ou à dégager des excédents si sa dette augmente systématiquement plus vite que le PIB”

Pour maintenir leur confiance, l'État doit montrer qu'il pourra stabiliser la dette publique en pourcentage du PIB à un certain niveau, quel que soit ce niveau. La dette peut beaucoup augmenter dans les périodes de récession, mais il faut pouvoir en reprendre le contrôle lorsque la situation économique redevient normale. C'est possible sans augmenter les impôts, même si la dette atteint des montants bien plus élevés qu'aujourd'hui, mais il faut que les dépenses de l'État n'augmentent pas plus que ses recettes, ce qui demande des efforts.

La stabilisation de la dette publique en pourcentage du PIB est une condition nécessaire pour rassurer les créanciers de l'État, mais pas toujours suffisante. Si elle ne peut être stabilisée qu'à un très haut niveau ou si, pour diverses raisons (crise politique...), ils perdent confiance, ils peuvent soudain ne plus vouloir lui prêter.

L'État a désormais un créancier très important qui ne devrait pas l'abandonner et qui rassure les autres : la banque centrale. Mais il ne peut pas compter sur un soutien illimité. Une hausse incontrôlée du déficit et de la dette publics risque en effet d'entraîner, un jour ou l'autre, une reprise de l'inflation qui conduira la banque centrale à réduire ses prêts à l'État.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)